

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 26 novembre 2021

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,

MM Jacques ROLLAND, Mara PHILIP, Daniel DALLERY, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Corinne DRUHET, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Fabrice MONNERY, Karine MARTIN et Sébastien GUILLON

Excusé :

Procurations : Sandrine RAVET à Maryline JAMES

Rémy BARGE à Corinne DRUHET

Secrétaire : Corinne DRUHET

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 octobre 2021 est approuvé.

Délibération N°117 : Décision modificative 01 – Budget Gendarmerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DM N°01 Gendarmerie

Fonctionnement Dépenses		Investissement Dépenses	
Article	Montant	Article	Montant
627	10 000		
66111	-10 000		
Total	0,00	Total	0,00
Fonctionnement Recettes		Investissement Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
Total	0	Total	0,00

Délibération n°118 : Contrats d'assurance – Bâtiments et flotte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide de valider l'offre de la SMACL pour un montant de 39 819.86€ TTC/an.

Délibération N°119 : Autorisation d'encaissement d'un chèque de remboursement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque de 7 044,53 € de GROUPAMA pour l'indemnisation du dégât des eaux à la mairie émis au nom de la commune de Saint-Vulbas sur le budget du principal.

Délibération N°120 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend note des décisions suivantes :

N° délibération	N° décision	Objet	Recette	Dépense HT	Sans impact financier
120	46-2021	Signature contrat Radier du Bugay pour traitement acaricide et dératisation - Coeur village - Bât. C		890,00 € / an	
120	47-2021	NACIA - contrat annuel maintenance climatisation - Centre aquatique		729,13 € / an	
120	48-2021	PERRIOL TP - Démolition remise 966 rue Claires Fontaines		3 900,00 €	
120	49-2021	LECLERC Voyages - Déplacement congrès des Maires - J ROLLAND et JL GREAU		989,13 € TTC	
120	50-2021	CMD - Fourniture cylindres - Musée		6 572,00 €	
120	51-2021	FUMENTIC - contrat annuel entretien système de désenfumage et alarme incendie		1 410,00 € / an	
120	52-2021	Cabinet Merlin - Marché de prestation pour diagnostic du réseau d'assainissement - Budget eau/assainissement		4 575,00 €	
120	53-2021	Signature convention de déversement des eaux usées industrielles au réseau d'assainissement collectif avec le SMPA pour info en 2019 : 59 000 € en 2020 : 152 000 €			
120	54-2021	DOSSE Architecte - Projet d'aménagement Moulin et Maison Roux		13 100,00 €	
120	55-2021	FOURCHER - Travaux rénovation et isolation menuiseries extérieures au 519 rue Claires Fontaines		14 387,10 €	
120	56-2021	Impression 2 000 livres Saint-Vulbas - COURAND Annule et remplace la décision n°35-2021		18 950,00 €	
120	57-2021	FEA - contrat annuel entretien porte automatique - Bat C - Coeur du village		105,00 € / an	
120	58-2021	COMAT ET VALCO - Achat mobilier urbain		32 000,00 €	

Délibération N°121 : Construction d'un musée « Patrimoine, Culture et Traditions », maison des associations et ateliers municipaux – Marché de travaux – Avenant 1 du lot 8 – Avenant 2 du lot 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°122 : Agrandissement hall-bar accueil CIR – Marchés de travaux – Avenant n°1 au CCAP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°123 : Aménagement d'une micro crèche – Marchés de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du choix des entreprises et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés :

Lot 01 – Terrassements VRD	PERRIOL TP	44 840.60 €
Lot 02 – Gros œuvre Enduit de façades	ERRIGO	52 332.60 €
Lot 03 – Charpente Couverture Zinguerie	VAGANAY	47 013.78 €
Lot 04 – Menuiseries extérieures alu – Métallerie	ACCORD ALU	38 145.00 €
Lot 05 – Menuiseries intérieures bois	MENUISERIES DE L'AIN	48 003.00 €
Lot 06 – Plâtrerie – Peinture – Plafonds suspendus	PETETIN	38 331.25 €
Lot 07 – Carrelages Faïences	SERRANO	6 844.50 €

Lot 08 – Sols souples PVC	MSB REVETEMENTS	2 358.80 €
Lot 09 – Chauffage Climatisation Ventilation Plomberie Sanitaire	JUILLARD	63 199.98 €
Lot 10 – Electricité courants faibles	CASELLA	25 762.00 €

La micro crèche aura une superficie de ~~214~~ m² pour accueillir 12 enfants.

Pour information :

- La cérémonie des vœux du maire est fixée au dimanche 16 janvier 2022 à 11h00.
- Les travaux du musée sont achevés, mais la date de réception n'est pas fixée. Une ouverture est prévue pour le 1^{er} trimestre 2022.
- Sylvain Bouvier évoque la fermeture de la boulangerie les dimanches. S'en suit une discussion. Monsieur le Maire rappelle qu'elle est désormais ouverte du lundi au samedi et que la commune ne peut imposer des horaires à un commerçant.

La séance est levée à 21h45.

La prochaine séance est fixée au 20 décembre 2021 à 20h00.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 30 novembre 2021



Marcel JACQUIN